

Ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil Municipal

du Jeudi 31 Janvier 2019 à 20 h 00.

- I. Appel des présents, mention des excusés et procurations
- II. Désignation d'un secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales
- III. Approbation du procès-verbal de la séance du Mardi 08 Janvier 2019, ci-joint annexé
- IV. Projet éolien – SAS EOLIENNES SOURCES DE MEUSE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame le Préfet de la Haute Marne, a, par arrêté n°3176 du 11 décembre 2018, ordonné une enquête complémentaire d'information du public sur la demande présentée par la SAS EOLIENNES SOURCE DE MEUSE.

Ce complément d'enquête a, essentiellement, pour objet de rapporter les éléments rappelant la nature du projet, les capacités financières et techniques du pétitionnaire, ainsi que la notification du jugement précisant la motivation de l'enquête.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la chronologie des faits, à savoir :

- Le projet a démarré en 2008 avec l'identification du site comme favorable et la présentation du projet aux communes du Châtelet sur Meuse et de Damrémont qui ont délibéré favorablement,
- En novembre 2008, la compétence « création de zone de développement éolien » a été prise par la Communauté de Communes de la Région de Bourbonne et un premier projet H2 AIR a été présenté,
- En 2009 : Création d'un dossier de Zone de Développement Eolien,
- En 2010 : Dépôt du dossier de ZDE en Préfecture,
- En Novembre 2010 : Lancement des études écologiques,
- En Avril 2013 : Lancement de l'étude d'impact,
- En Octobre 2013 : dépôt des demandes de permis de construire et demande d'autorisation d'exploiter au titre des ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement),
- En Décembre 2014 : Arrêté de permis de construire,
- En Mars 2015 : Arrêté d'autorisation d'exploiter au titre des ICPE,
- Le 18 Octobre 2018 : Jugement du Tribunal Administratif de Châlons en Champagne demandant de procéder à un complément d'enquête d'information du public visant à exploiter les capacités financières et techniques du porteur du projet.

Le projet est composé de 6 éoliennes et de deux postes de livraison répartis sur les communes de Dammartin sur Meuse, Le Châtelet sur Meuse et Damrémont.

Une information complémentaire du public a eu lieu dans les communes de Dammartin sur Meuse, Damrémont et Le Châtelet sur Meuse, du 2 au 16 janvier 2019, conformément à l'arrêté préfectoral du 11 décembre 2018.

Un commissaire enquêteur a siégé dans ces communes afin de recevoir les observations du public, les 5 - 7 -11 et 16 janvier 2019.

Un CD, comportant 64 pages, relatif aux capacités techniques et financières dont dispose la société Eoliennes Sources de Meuse est consultable en Mairie.

Deux extraits de ce CD sont joints à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire demande donc à l'assemblée d'émettre un avis sur ce projet.

Le 25 Janvier 2019

A Bourbonne les Bains


Monsieur André NOIROT